

initiées aux États-Unis, du même Auteur, — Publiées par D. et J. Sadlier, Montréal, rue Notre-Dame, 179."

Cette édition nouvelle en texte anglais d'un ouvrage depuis longtemps populaire dans les deux mondes, est remarquable par la correction, l'exhaustivité et la beauté du volume, élégamment et solennellement relié. Le titre seul du livre ferait pressentir à ceux qui ne l'auraient point encore lu, le tableau, triste autant que fidèle, qu'il présente, des spoliations de cette terrible époque, qui semble avoir produit des scissions d'éternelles divisions entre les hommes, à côté des schismes religieux dont elle leur a donné le signal. La narration entraînante de l'auteur ajoute assez à l'intérêt de ses récits et de ses examens critiques pour en faire une lecture agréable même aux personnes qui n'en sont point habituellement de sérieuses.

"L'Orpheline de Montréal, ou la Jeune Gouvernante, Histoire traduite du français de Madame Woillez, par Madame J. Sadlier."

Ce petit ouvrage, attrayant par la forme et remarquable par un grand fonds de morale, fait nombre dans presque toutes les bibliothèques catholiques. La plume exercée de Mme. Sadlier en a enrichi la librairie de MM. D. et J. Sadlier d'une traduction anglaise que nous jugeons excellente, et qu'appelle admirable l'Éditeur du *Quarterly Review*, M. Brownson, juge fort compétent en paroisse. Cette intéressante histoire ainsi reproduite, revêt la forme d'un joli in-12 contenant deux gravures taillées-douées avec ornements coloriés, et dont la correction typographique est irréprochable.

"Nouveau Traité des Devoirs du Chrétien envers Dieu, avec traits historiques etc., — par le Vénérable J. B. de la Salle, Fondateur des Ecoles Chrétiennes, — traduit du français par Mme. Sadlier. — Première édition américaine."

Ce Traité est ici, depuis des années, le livre de l'école ; mais l'élégante et bonne traduction de Mme Sadlier doit le populariser davantage et le rendre classique parmi la population catholique du Canada qui ne parle pas notre langue. Le lecteur Canadien, avons-nous déjà dit en une autre occasion, qui désire se faciliter à lui-même l'acquisition de la langue anglaise, aujourd'hui plus que jamais indispensable en ce pays, ne doit pas hésiter à faire usage des livres que nous venons de noter, ou sont développés des enseignements puisés aux sources pures de la morale et de la religion.

Les travaux littéraires de Mme Sadlier solliciteraient une appréciation plus détaillée de leur mérite intrinsèque, mais ce n'est pas ici le lieu de la présenter. Nous aimerons plus tard à revenir sur ce sujet. Mais, en attendant, nous ne saurions oublier d'analyser prochainement une autre composition recommandable du même auteur, "Le Château du Rousillon," autre traduction qui nous prouve que la plume de Mme Sadlier n'est jamais malheureuse.

## TRIBUNAUX.

### Cour Supérieure.

Montréal, février 1851.

LOISELLE ET FILS, vs. LOISELLE, FILS.

Les demandeurs poursuivaient en dommages avec injures diffamatoires. Dans une querelle avec sa mère, le défendeur l'avait apostrophée du nom de *meurtière*, en ajoutant qu'elle avait tué un porte-cassette (*pedlar*) et l'avait enterré dans une cave. Il en était venu jusqu'à renouveler ce propos dans le Bureau du Notaire chargé des affaires de la famille. La cour le condamna à cent louis de dommages envers ses parents, non sans remarquer que si la mère n'avait pas exaspéré son fils par un langage irritant, elle aurait condamné certainement à des dommages autrement exemplaires.

Son Honnête le Juge Mondelet, concourant dans cette décision, déplora, en sa qualité de juge, de citoyen et de père de famille, l'existence de pareils scandales au sein de notre société.

### GUY vs FERRE ET AL.

C'est hier que ce procès pour libelle s'est déroulé par un verdict du jury accordant au demandeur, au lieu de cinq mille louis qu'il reclamait, vingt-cinq louis, avec dépens contre les défendeurs. Nous en publierons mardi un précis complet qui nous promet un ami de notre feuille.

P. S. Ce matin, un placard affiché dans plusieurs quartiers de la ville annonce une assemblée des partisans de la *liberté de la presse* dans le but de réaliser une souscription qui puisse récupérer les propriétaires du *Moniteur* Gazette de toute perte en cette occurrence. Nous ne pouvons dire si cette convocation est ou n'est pas une affaire sérieuse.

## Sources Minérales.

(Extrait du Rapport géologique de M. W. E. Logan pour les années 1849-50.)

"Dans mon Rapport pour 1847-48, j'ai eu l'occasion de décrire la Source Sûre bien connue du voisinage de Brantford, qui est remarquable par la grande quantité d'acide sulfurique libre qu'elle contient. Depuis ce temps, j'ai appris qu'il existait plusieurs sources d'une nature semblable, dans la même partie du pays. Une de ces sources a été décrite par le Dr. Mack, de Sainte-Catherine, dans le *British American Journal* pour juillet, 1849.

Elle est située environ une demi-lieue au-dessus de Chippewa près de la rivière Niagara, et rempli un petit bassin qui n'a pas l'issue visible. L'eau est décrite par le Dr. Mack, comme intensément aigre et fortement

imprégnée d'hydrogène sulfuré. Une analyse qualitative a montré que l'acide était le sulfurique, et qu'il n'y avait pas de chlore présent. Des protosels de fer et de petites quantités de chaux et de magnésie y furent aussi découverts. Le Dr. Sutherland m'a obligamment fourni un échantillon de cette eau, au moyen duquel je me suis trouvé en état de confirmer les résultats du Dr. Mack, et de découvrir une portion d'alumine, complétant ainsi sa ressemblance avec Peat de Tuscarora, à laquelle elle semblait être étroitement alliée dans la proportion d'acide sulfurique libre. Le Dr. Chase, de Sainte-Catherine, m'a montré un échantillon d'eau pris à une source située près de St. David, qui était semblable par le caractère à celle dont il vient d'être parlé, mais moins forte.

Il se présente dans ce voisinage une autre localité intéressante d'eau acide, que j'eus l'occasion d'examiner personnellement. Elle est sur le lot du coin du S. O. du township de Niagara, sur la terre de M. McKinley, et près du bord d'un petit ruisseau, qui alors (le 15 d'Octobre) était à sec, et mourrait en place, dans son lit, à la profondeur de trois ou quatre pieds de la surface, le grès de Medina baigné rouge et vert de la région. Ce grès est converti d'une argile jaune visqueuse, dans laquelle est formé le bassin de la source. Ce bassin est à peu près circulaire; il a entre trois et quatre pieds de diamètre, et environ trente pouces de profondeur. L'eau s'y élève jusqu'à six ou huit pouces de la surface, et n'a pas d'issue: on dit que son niveau est à peu près le même durant toute l'année. Elle est tenue dans une agitation constante par l'émission de quantités considérables de gaz hydrogène carbure, qui brûle avec une flamme brillante, au contact de la lumière.

Le sol est dépourvu de végétation à une distance de six ou huit pieds autour du bassin, quoiqu'il y ait, à quelques pouces de profondeur, une couche de matière végétale noire, qui couvre le sol environnant, et s'étend jusqu'au bord même de la fontaine. De petits crables croissent auprès.

Environ vingt perches plus haut sur le contour, et à un niveau plus élevé de quelques pieds que le bassin, près du cours du ruisseau, était un lit de limon humide, résultant du dessèchement d'un petit étang. Dans un enfoncement, se trouvait une petite accumulation ou mare d'eau d'un pouce ou deux de profondeur; elle était très-aigre au goût, et au-dessus était un petit creux rempli d'une boue très-acide, et exhalant une odeur hydrogène sulfuré. Je fus informé que, l'été, quand l'étang était tout-à-fait à sec, un gaz inflammable s'échappait copieusement par les fissures de Pargile.

Je recueillis quelques bouteilles de l'eau du bassin, et je l'ai depuis soumise à une analyse partielle. Lorsqu'elle est récente, l'eau a décidément la saveur de l'hydrogène sulfuré, dont l'odeur se fait sentir assez fortement, aux environs de la source. L'eau est quelque peu trouble et jaunâtre, et ne devient pas claire en reposant: elle a un goût styptique et fortifiant acide.

La pesanteur spécifique, à 60°, s'est trouvée de 1002.16; les réactifs ordinaires montrent la présence de petites quantités de chaux, de magnésie, d'alumine et de protoxyde de fer. L'acide est le sulfurique, sans trace quelque peu d'acide chlorhydrique. Lorsque l'eau est évaporée à une chaleur douce, elle laisse un résidu humide, qui est noirâtre par la présence d'une substance organique qui existe en quantité considérable, et qui a été aussi remarquée dans l'eau acide de Tuscarora et par le Dr. Mack, dans celle de Chippewa. Par l'ignition il a été obtenu un résidu de sulfates, avec oxyde de fer et alumine, lequel, dans deux déterminations, a égalé .580 et .620 pour 1000 parties de l'eau: la même quantité donna .074 de chaux, équivalant à .180 de sulfate. L'acide sulfurique a été trouvé par deux déterminations être de 2.1308 et 2.1440, dont la moyenne = 2.1376. Il faut 106 de cet acide pour former du gypse avec .074 de chaux, laissant .20316 d'acide sulfurique anhydre, équivalent à 2.4887 d'huile de vitriol. Le résidu des matières solides égalant .420, et consistant partiellement en sulfates, ne correspond pas à la partie décimale de cette quantité; de sorte qu'en nombreux rends, l'eau contiendra deux parties d'acide sulfurique hydraté dans 1000. Je me propose de faire, à une époque future, une analyse complète des ingrédients fixes de cette source.

Il est digne de remarque que cette eau, recueillie dans des bouteilles nettes, s'est trouvée, au bout de quelques mois, contenir une abondance de très-petits flocons d'une substance organique qui, vus au microscope, paraissent consister en groupes de filamentés composés, chaîne, d'une chaîne simple de vésicules globulaires, homogènes et translucides, de couleur jaune. L'existence et le développement de la vie végétale dans une solution d'acide sulfurique et de sulfates de fer et d'alumine, semblent être assez curieux pour mériter d'être mentionnés.

Il y a à faire la remarque liée à l'idée que j'ai suggérée dans mon rapport pour 1847-48, quant à la relation qui existe entre ces sources et les dépôts gypseux, que la première de celles qui ont été mentionnées sort, comme la source de Tuscarora, des terrains gypseux, et celle de Niagara de la partie supérieure du grès de Medina, et celle qui est près de St. David appartient aussi à une partie de cette formation.

### SOURCE DE LA PROVIDENCE DE SAINT-HYACINTHE.

Deux bouteilles de l'eau de cette source récemment découverte, n'ont été obligamment fournies par le Dr. Labryère, et ont été soumises à une analyse qualitative. Elle contient une quantité considérable d'ingrédients minéraux, 1000 parties dominant 5. 16 parties de sels séchés, à 300° de F. Évaporée jusqu'à

un dixième l'eau est fortement alkaline et saline au goût: elle contient une quantité considérable de chlorures alkalis, fait effervescent avec l'acide nitrique, et donne avec des sels barytiques un précipité copieux, qui est complètement soluble dans l'acide hydrochlorique. Neutralisée avec l'acide acétique et évaporée jusqu'à sécherie, la masse saline, donne par les moyens ordinaires des réactions distinctes de bromé et d'iode.

Le précipité qui se dégage durant l'évaporation de l'eau consiste dans les carbonates terreux ordinaires et une trace de fer. En dehors de ces substances, la solution hydrochlorique un précipité donné par l'addition d'une solution de gypse, après quelque temps, un précipité pesant indiquant de la strontine. Cette source contient donc chlorure avec traces de bromure et d'iode de sodium, carbonates de soude, de chaux et de magnésie, avec de petites portions de carbonates de strontine et de fer.

### SOURCE DU POINT DU JOUR.

Cette source, dont les eaux ont attiré, depuis peu, l'attention publique, se trouve dans la paroisse de l'Assomption. Le puits, quatre ou cinq pieds de diamètre, et l'eau s'élève jusqu'à près de la surface: elle est tenue dans une ébullition constante par l'issu de volumes de gaz hydrogène carbure, et est rendue un peu trouble par une petite quantité d'argile qui y est suspendue. L'eau est abondante. Un accident m'empêcha d'en déterminer la température, qui néanmoins me parut ne pas différer de celle des sources de cette classe généralement.

Elle a un goût fortement salin: 1000 parties de l'eau donnent 7.36 parties de matière saline, consistant en chlorures alkalis, avec bromures et iodures en quantité considérable, et de très-petites portions de sulfates de calcium et de magnésium, entre des carbonates de chaux et de magnésie, avec de petites portions de carbonates de strontine, et une trace de fer.

### SOURCE GEORGIANNE DE PLANTAGENET.

Sous ce titre, l'eau d'une source minérale qui se trouve sur la propriété du Capitaine Kuhn, était un lit de limon humide, résultant du dessèchement d'un petit étang. Dans un enfoncement, se trouvait une petite accumulation ou mare d'eau d'un pouce ou deux de profondeur; elle était très-aigre au goût, et au-dessus était un petit creux rempli d'une boue très-acide, et exhalant une odeur hydrogène sulfuré. Je fus informé que, l'été, quand l'étang était tout-à-fait à sec, un gaz inflammable s'échappait copieusement par les fissures de Pargile.

Le sol est dépourvu de végétation à une distance de six ou huit pieds autour du bassin, quoiqu'il y ait, à quelques pouces de profondeur, une couche de matière végétale noire, qui couvre le sol environnant, et s'étend jusqu'au bord même de la fontaine. De petits crables croissent auprès.

### SOURCE DE PLANTAGENET.

Sous ce titre, l'eau d'une source minérale qui se trouve sur la propriété du Capitaine Kuhn, était un lit de limon humide, résultant du dessèchement d'un petit étang. Dans un enfoncement, se trouvait une petite accumulation ou mare d'eau d'un pouce ou deux de profondeur; elle était très-aigre au goût, et au-dessus était un petit creux rempli d'une boue très-acide, et exhalant une odeur hydrogène sulfuré. Je fus informé que, l'été, quand l'étang était tout-à-fait à sec, un gaz inflammable s'échappait copieusement par les fissures de Pargile.

Le sol est dépourvu de végétation à une distance de six ou huit pieds autour du bassin, quoiqu'il y ait, à quelques pouces de profondeur, une couche de matière végétale noire, qui couvre le sol environnant, et s'étend jusqu'au bord même de la fontaine. De petits crables croissent auprès.

Le courant d'eau est dépourvu de végétation à une distance de six ou huit pieds autour du bassin, quoiqu'il y ait, à quelques pouces de profondeur, une couche de matière végétale noire, qui couvre le sol environnant, et s'étend jusqu'au bord même de la fontaine. De petits crables croissent auprès.

Le sol est dépourvu de végétation à une distance de six ou huit pieds autour du bassin, quoiqu'il y ait, à quelques pouces de profondeur, une couche de matière végétale noire, qui couvre le sol environnant, et s'étend jusqu'au bord même de la fontaine. De petits crables croissent auprès.

Le sol est dépourvu de végétation à une distance de six ou huit pieds autour du bassin, quoiqu'il y ait, à quelques pouces de profondeur, une couche de matière végétale noire, qui couvre le sol environnant, et s'étend jusqu'au bord même de la fontaine. De petits crables croissent auprès.

Le sol est dépourvu de végétation à une distance de six ou huit pieds autour du bassin, quoiqu'il y ait, à quelques pouces de profondeur, une couche de matière végétale noire, qui couvre le sol environnant, et s'étend jusqu'au bord même de la fontaine. De petits crables croissent auprès.

Le sol est dépourvu de végétation à une distance de six ou huit pieds autour du bassin, quoiqu'il y ait, à quelques pouces de profondeur, une couche de matière végétale noire, qui couvre le sol environnant, et s'étend jusqu'au bord même de la fontaine. De petits crables croissent auprès.

Le sol est dépourvu de végétation à une distance de six ou huit pieds autour du bassin, quoiqu'il y ait, à quelques pouces de profondeur, une couche de matière végétale noire, qui couvre le sol environnant, et s'étend jusqu'au bord même de la fontaine. De petits crables croissent auprès.

Le sol est dépourvu de végétation à une distance de six ou huit pieds autour du bassin, quoiqu'il y ait, à quelques pouces de profondeur, une couche de matière végétale noire, qui couvre le sol environnant, et s'étend jusqu'au bord même de la fontaine. De petits crables croissent auprès.

Le sol est dépourvu de végétation à une distance de six ou huit pieds autour du bassin, quoiqu'il y ait, à quelques pouces de profondeur, une couche de matière végétale noire, qui couvre le sol environnant, et s'étend jusqu'au bord même de la fontaine. De petits crables croissent auprès.

Le sol est dépourvu de végétation à une distance de six ou huit pieds autour du bassin, quoiqu'il y ait, à quelques pouces de profondeur, une couche de matière végétale noire, qui couvre le sol environnant, et s'étend jusqu'au bord même de la fontaine. De petits crables croissent auprès.

Le sol est dépourvu de végétation à une distance de six ou huit pieds autour du bassin, quoiqu'il y ait, à quelques pouces de profondeur, une couche de matière végétale noire, qui couvre le sol environnant, et s'étend jusqu'au bord même de la fontaine. De petits crables croissent auprès.

Le sol est dépourvu de végétation à une distance de six ou huit pieds autour du bassin, quoiqu'il y ait, à quelques pouces de profondeur, une couche de matière végétale noire, qui couvre le sol environnant, et s'étend jusqu'au bord même de la fontaine. De petits crables croissent auprès.

Le sol est dépourvu de végétation à une distance de six ou huit pieds autour du bassin, quoiqu'il y ait, à quelques pouces de profondeur, une couche de matière végétale noire, qui couvre le sol environnant, et s'étend jusqu'au bord même de la fontaine. De petits crables croissent auprès.

Le sol est dépourvu de végétation à une distance de six ou huit pieds autour du bassin, quoiqu'il y ait, à quelques pouces de profondeur, une couche de matière végétale noire, qui couvre le sol environnant, et s'étend jusqu'au bord même de la fontaine. De petits crables croissent auprès.

Le sol est dépourvu de végétation à une distance de six ou huit pieds autour du bassin, quoiqu'il y ait, à quelques pouces de profondeur, une couche de matière végétale noire, qui couvre le sol environnant, et s'étend jusqu'au bord même de la fontaine. De petits crables croissent auprès.

Le sol est dépourvu de végétation à une distance de six ou huit pieds autour du bassin, quoiqu'il y ait, à quelques pouces de profondeur, une couche de matière végétale noire, qui couvre le sol environnant, et s'étend jusqu'au bord même de la fontaine. De petits crables croissent auprès.

500 fr. de bénéfice net par semaine; des courrières, une modiste ayant également l'assurance de gagner 500 fr. par semaine, voit même par jour, si l'un des témoins a bien compris. La confiance de ces malheureux était si grande, que la plupart vendaient leur mobilier pour faire les 2 ou 300 fr. exigés par Déterville. Le résultat de cette confiance a été la disparition de la caisse avec le directeur. Les recherches de la justice ont été jusqu'à présent infructueuses pour découvrir Déterville. Une instruction néanmoins a été suivie, et le tribunal de police correctionnelle a prononcé avant-hier contre lui une condamnation à cinq ans d'emprisonnement. (Univers.)

(Du Canadien.)

CHAMBRE DES NOTAIRES DE QUÉBEC.

3 février 1851.

Edouard Lemoine et Léon St. Am